

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 08 NOVEMBRE 2022

Présents :

Directrice : Mme CASPAR (PS).

Equipe enseignante : Mme NOVELLI (PS), Mme BARROIS (MS), Mme LESCOUFF (GS), Mme COLAS (Quart de décharge Mmes CASPAR et NOVELLI), M. DI PIETRO (GS)

Représentants des parents d'élèves élus (APE Maternelle Saint-Pierre de Féric) 5 personnes : M. BERNARD, M. OGERON, Mme ERRANTE, Mme SERRANO, Mme DIEZ

Absents excusés :

Représentant Mairie : M. CONDOMITTI.

DDEN : Monsieur BROGINI.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Résultats des élections et présentation des nouveaux membres de l'APE
- 2 – Prévision des effectifs
- 3 – Sécurité à l'école
- 4 – Vote du règlement intérieur
- 5 – Projet dans l'école
- 6 - Questions diverses

La séance est ouverte à dix- sept heures trente par La Directrice Mme CASPAR.

1) Tour de table

La Directrice nous remercie de notre présence et commence la réunion par un point sur les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole et la présentation du nouveau Bureau de l'APE pour l'année scolaire 2022 / 2023.

2) Résultats des élections et présentation des nouveaux membres de l'APE

L'A.P.E. a organisé sa première Assemblée Générale le mardi 27 septembre 2022 au sein de l'école.

A cette occasion, le bureau a été renouvelé ainsi :

- Président : Alexandre BERNARD
- Vice-Président : Nicolas OGERON
- Trésorière : Jennifer ERRANTE
- Trésorière Adjointe : Julie LAUGIER
- Secrétaire : Delphine SERRANO

L'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu début octobre. Il n'y avait qu'une seule liste, celle constituée par l'Association des Parents d'Élèves de l'école, ainsi composée :

- 5 parents d'élèves titulaires : Alexandre BERNARD ; Nicolas OGERON ; Jennifer ERRANTE ; Delphine SERRANO ; Jade DIEZ.
- 5 parents d'élèves suppléants : Julie LAUGIER ; Andy ERRANTE ; Marie-Cécile COTTON ; Estelle PERALDI ; Natacha MAUNIER.

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole se sont bien déroulées avec plus de 52% de participation.

3) Prévision des effectifs pour la rentrée 2023

La Directrice nous fait part du manque d'élèves :

35 élèves nés en 2019 ont été inscrits cette année contre 27 l'année passée. (C'est pour cette raison que nous avons un manque d'élèves car nous avons inscrits beaucoup moins d'élèves l'année dernière) En principe, chaque année, nous inscrivons entre 35 et 40 élèves à chaque rentrée (PS, MS et GS).

23 élèves sont pour le moment recensés et viendront à St Pierre de Féric. Il s'agit de familles connues de l'école.

La Directrice espère l'arrivée de 40 nouveaux inscrits l'année prochaine pour compenser les départs vers l'élémentaire.

Mme CASPAR demande s'il ne serait pas possible que la Mairie fournisse à chaque école le nombre de naissances recensées dans les secteurs scolaires pour permettre aux directeurs des maternelles d'avoir une vision plus précise des entrées à l'école. A noter que Monsieur CONDOMITTI va appuyer notre demande afin d'éviter la fermeture d'une classe.

4) – Sécurité à l'école :

L'ensemble des exercices de sécurité ont été réalisés avec succès depuis la rentrée scolaire. Il est rappelé aux parents qu'en cas d'alerte ou de confinement, il est interdit de venir chercher son enfant à l'école avant la levée de l'alerte. Cela ne ferait que compliquer la prise en charge par les secours.

5) – Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'Ecole Maternelle Saint Pierre de Féric est adopté à l'unanimité après lecture de celui-ci par Mme la Directrice. Il sera collé dans le cahier de correspondance des élèves et devra être signé.

6) – Projet dans l'école :

Cette année l'école fait partie du plan « Maths », axé sur l'apprentissage des mathématiques. C'est une organisation de formations des professeurs des écoles afin de remédier aux difficultés rencontrées par les élèves. Il fait suite au rapport Vallani Torossian . Il repose sur des pratiques de terrain, des temps d'analyse et des apports didactiques. Cette année, cela concerne le groupe scolaire St Pierre de Féric.

Mme LESCOUFF partira de nouveau en classe découverte du 30/05/2023 au 02/06/2023 à Valdeblorre. Des devis ont été réalisés pour le transport et l'hébergement. Le reste à charge par famille serait d'environ 166 euros par enfant. Il y aura 1 accompagnateur parent d'élève et 1 ATSEM.

Mme BARROIS (MS) est inscrite sur le site « Grandir en culture avec » avec sa classe (en attente de réponse). Elle emmènera les MS de la classe de Mme Novelli avec ceux de sa classe.

Les grandes sections de Mme LESCOUFF et M. DI PIETRO sont inscrites également à « Ecole et Cinéma ». Les élèves iront visionner 3 courts / longs métrages en ville. Le problème des transports lors des sorties a été évoqué. Les écoles collinaires sont désavantagées pour descendre en ville par rapport aux écoles du centre-ville en termes de transport en commun même si un bus gratuit a été alloué par la ville. Il faudrait que les transports soient intégralement pris en charge car ce projet est inscrit dans le projet académique. C'est un projet qui devrait être entièrement gratuit. Cela pose vraiment un problème d'équité sur le territoire. Le montant des deux premières projections sera financé par l'école. Les autres bus par l'APE.

Il avait également été demandé un créneau « piscine » pour les Grandes Sections : pas encore de réponse.

L'école est inscrite sur l'activité « sensibilisation accidents domestiques » et sécurité routière pour les GS.

Une sortie au musée océanographique de Monaco est en cours de réflexion pour les PS (Mmes Caspar et Novelli)

Le 15/11/2022 un spectacle de Marionnettes financé par l'APE sera présenté à l'ensemble des élèves de l'école.

Il est prévu la venue du Père Noël dans l'école le lundi 12/12/2022 .
Au programme : visite dans les classes et photos avec les élèves comme les années précédentes.

A la suite du succès de « La grande Lessive », un mini Marché de Noël avec une exposition des travaux des élèves sera organisé le 15/12/2022 de 16h30 à 18h00 dans la cour d l'école.

Pour finir nous venons d'apprendre que le spectacle de fin d'année de la ville aura lieu le 2 décembre à 14h à l'école.

7) – Questions diverses :

Travaux réalisés :

Travaux d'étanchéité et réfection des peintures dans la classe et le dortoir de Mme Novelli.

Réfections des peintures dans le hall, salle de motricité, tisanière et bureau de Mme CASPAR.

Réfection des auvents dans la cour.

Changement des luminaires dans la cour.

Montant des travaux pour l'école par la ville de Nice : 63000€

Travaux demandés dans l'école :

- Création d'une fenêtre et d'une ouverture dans un carreau de fenêtre pour la clim mobile dans la salle des maîtres.
- Rénovation des peintures de la cantine, du dortoir et des classes de Mme Caspar et Mme Barrois
- Aménagement de l'accès extérieur pour la classe de M. Di Pietro
- Aménagement de chalet/cabanes pour les vélos dans la cour demandé à la ville car pas de possibilité de trouver une société qui donne une conformité collectivité à l'APE.

Question sur le port du casque lors de la pratique de la draisienne : pas obligatoire dans la cour d'école et problème de logistique pour la mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.